

La direction de la réglementation urbaine recrute pour le service hygiène et sécurité

UN·E INSPECTEUR·RICE DE SALUBRITE

Cat. B : Cadres d'emplois des Techniciens Territoriaux

Vous participez à l'élaboration et à l'application de projets de protection contre les risques environnementaux et sanitaires. Vous appliquez les réglementations et conduisez des actions de mesure, de contrôle, et de prévention.

Sous l'autorité du responsable de service, l'inspecteur de salubrité assure les missions suivantes :

- Instruire des dossiers d'insalubrité et participer aux actions de lutte contre l'habitat indigne,
- Instruire des dossiers de péril,
- Participer aux commissions communales pour la sécurité aux personnes handicapées et instruire des dossiers de sécurité incendie des établissements recevant du public,
- Effectuer des inspections sanitaires de commerces d'alimentation et des marchés aux comestibles,
- Procéder aux études et donner l'avis sur les projets d'installations classées pour la protection de l'environnement y compris des dossiers de dépollution et le suivi des plaintes,
- Editer les avis techniques dans le cadre des missions du SCHS (permis de construire, PLU, protection des eaux etc.),
- Contrôler la sécurité de l'environnement de friches industrielles, produits toxiques et substances dangereuses,
- Participer et/ou coordonner des opérations de désinfection, désinsectisation, dératisation, dépigeonnage et capture d'animaux,
- Participer au programme de lutte contre le saturnisme,
- Instruire toutes plaintes en hygiène de l'environnement (bruit, pollution de l'eau, des sols et déchets).
- Effectuer des inspections sanitaires des hôtels et garnis,
- Enregistrement, délivrance des permis de détention des chiens catégorisés.

Qualités requises :

Formation universitaire (BTS ou DUT) en Hygiène & Sécurité publique et/ou en Techniques de l'environnement - Connaissance des collectivités locales, des acteurs et institutions - Bonne expression écrite et orale - Esprit d'initiative et de synthèse - Sens du travail en équipe - Sens des priorités - Goût pour les actions de terrain - Force de proposition - Disponibilité - Capacité d'adaptation - Discrétion

Rémunération : Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois.

Permis B exigé

Pour toute candidature, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation avec la référence suivante : **INPSA/DRU/HR**

A l'attention de Monsieur le Maire de GENNEVILLIERS à l'adresse suivante :
177 Avenue Gabriel Péri 92230 GENNEVILLIERS - Service DCRH
ou par email : recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr